

TARIFS HONORAIRES DE VENTE

Tarifs applicable au 1^{er} avril 2016

Maison, Appartement, Terrain

1500 € HT soit 1800 € TTC jusqu'à 30 000 €

2500 € HT soit 3000 € TTC jusqu'à 60 000 €

De 60 000 € à 600 000 €, 4,17 % HT soit 5 % TTC

Au-delà de 600 000 €, 3.33 % HT soit 4% TTC

Locaux commerciaux, Fonds de commerce

7 % HT soit 8,40 % TTC

TARIFS HONORAIRES LOCATIONS

Locations saisonnières

19,79 % HT soit 23,75 % TTC

Taxe de séjour : 0,40 € / jour/ personne au-dessus de 13 ans

Locaux d'habitation ou mixtes soumis à la loi du 6 juillet 1989

| | <u>Bailleur</u> | <u>Locataire</u> |
|--|--|--|
| <u>Entremise et négociation</u> | Forfait de 50 euros (offert dans le cadre d'un mandat de gestion) | 0 € |
| <u>Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail</u> | 4%TTC* plafonné à 8€/m² | 4% TTC* plafonné à 8€ du m² |
| <u>Etats des lieux location</u> | 2% TTC *plafonné à 3[€] du m² | 2% TTC* plafonné à 3[€] du m² |
| Total (hors entremise et négociation) | 6% TTC plafonné à 11€ du m² | 6% TTC plafonné à 11€ du m² |
| | | |

*Du montant annuel des loyers hors charges

Locaux meublés et de droit commun

5 % HT soit 6 % TTC du loyer annuel à la charge du bailleur

5 % HT soit 6 % TTC du loyer annuel à la charge du propriétaire

150 € TTC pour la rédaction du bail et l'état des lieux partagé à part égale entre le bailleur et le locataire

Locaux commerciaux et professionnels

7,97 % HT soit 9,56 % TTC du loyer annuel pour le locataire

7,97 % HT soit 9,56 % TTC du loyer annuel pour le propriétaire

GESTION LOCATIVE A L'ANNEE

7 % HT soit 8,40 % TTC sur la base du loyer net propriétaire.

